

AQVITANIA

supplément 4, 1990

*Sites défensifs et sites fortifiés
au Moyen Age
entre Loire et Pyrénées*

Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987

éditions de la Fédération Aquitania

SOMMAIRE

Préface par Bernadette Barrière et Jean-Michel Desbordes	7
Région Aquitaine	
Jacques CLEMENS et Alain DAUTANT Mottes et camps au Moyen Age en Lot-et-Garonne	9
Yan LABORIE Etat de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord	23
Jean-Bernard MARQUETTE Habitats fortifiés en Bordelais, Bazadais, pays landais (XIe-XVe siècle). Etat de la recherche	31
Sylvie FARAVEL L'habitat castral de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) : méthode et problématique de recherche, premiers résultats.	53
Yan LABORIE et Jean-François PICHONNEAU Une tour-ostal à Agen	63
Yan LABORIE Architecture de l'habitat privé des XIIIe et XIVe siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac	75
Région Limousin	
Bernadette BARRIERE Les fortifications médiévales en Limousin : un état de la recherche	93
Geneviève CANTIÉ Mottes et maisons fortes en Limousin, les techniques de construction d'après la fouille	103
Philippe COUANON Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin	115
Région Midi-Pyrénées	
Benoit CURSENTE Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche.	123
Gérard PRADALIÉ Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées	133
Jean CATALO et Joseph FALCO L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne)	137
Région Poitou-Charentes	
André DEBORD La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives.	151
Raymond PROUST Quelques enseignements d'une prospection systématique au sol en Poitou-Charentes.	162

<i>Prospection aérienne des fortifications médiévales de la région Poitou-Charentes :</i>	
Louis-Marie CHAMPÈME	163
Sites médiévaux et photographies aériennes dans le département des Deux-Sèvres : premières conclusions	
Alain OLLIVIER	173
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le nord-ouest du département de la Vienne	
Christian RICHARD	177
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le sud du département de la Vienne : premiers résultats	
Jacques DASSIÉ	183
Archéologie aérienne et informatique	
Patrick PIBOULE	191
Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes.	
Conclusion	
Jean-Marie PESEZ	203
Où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions	

Gérard PRADALIÉ

Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées.

Cette communication laisse de côté les sites collectifs dont traite Benoît Cursente et les sites à vocation surtout économique : "embarratz" ou enceintes agricoles de certaines vallées pyrénéennes, établissements agricoles fortifiés comme les "bories" des Cahorsins ou la tour-grange de Serres à Labessière-Candeil dans le Tarn¹. En sont aussi exclues les maisons-fortes urbaines très mal connues ; tour d'Albinhac à Lectoure, tour Maurand à Toulouse, etc...

Il ne sera question que des sites ruraux ayant pu abriter une famille seigneuriale et sa domesticité, voire un agent de la puissance comtale ou royale et une garnison réduite, en liaison ou non avec un habitat villageois auquel ils ont pu servir de refuge : mottes, roques, maisons-fortes.

Les Mottes

Il n'existe aucun inventaire d'ensemble, mais certains départements comme le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Lot

et le Tarn ont fait l'objet d'enquêtes partielles². On peut y ajouter l'Aude par l'intermédiaire du Lauragais que ce département partage avec la Haute-Garonne³. Ces enquêtes sont hétérogènes, l'approche variant selon les auteurs. J.M. Lassure et D. Panfili privilégient une typologie selon la forme des mottes. G. Mercadier propose une classification qui distingue mottes avec basse-cour, mottes castrales, mottes sans basse-cour.

Longtemps considérées comme des *tumuli*, certaines mottes ont été victimes de fouilles profondes qui ont parfois conduit à leur destruction partielle ou totale⁴. Récemment, les recherches sur les mottes de Montalzat (Tarn-et-Garonne) en 1978-1979, de Gandalou (Tarn-et-Garonne) en 1980-1981, de Monferran-Plavès (Gers) en 1982-1984, n'ont donné que des résultats décevants⁵. En revanche, les sondages de M. Dauzat sur des mottes du Razès et du Lauragais⁶ et la fouille de R. Mussot-Goulard à Luzan dans le Gers⁷ ont livré des informations d'un grand intérêt.

1. J. Lartigaut et G. Séraphin, Les bories des Cahorsins, in *Le Château près de la ville, Actes du second colloque de castellologie*, Flaran, 1987, p. 37-53. G. Ahlsell de Toulza et M. F. Fruchard, Le château-tour de Serres, in *Le château et la tour, Actes du premier colloque de castellologie*, Flaran, 1985, p. 51-63.
2. H. Polge, Répertoire des tumuli du Gers d'après l'abbé Cazauran, *B.S.A.G.*, LVII^e année, 1956, p. 50-75 et 189-209. J. M. Lassure, *Inventaire bibliographique des mottes féodales du Gers*, CDDP, Auch, 1976, dactylographié. J. M. Lassure, *Les mottes féodales et le peuplement de la haute vallée du Gers*, Flaran, I, 1979, p. 147-152. R. Coquerel, Les mottes féodales des Hautes-Pyrénées, *Bulletin de la Société Ramond*, 1974, p. 39-46. J. Lartigaut, Quelques mottes féodales en Quercy, *Archéologie Médiévale*, V, 1975, p. 433-440. D. Panfili, *Mottes castrales et lignages en Pays de Vaux (Bas-Quercy)*, Mémoire de Maîtrise, Paris IV, 1984. G. Mercadier, *Les mottes castrales de l'Albigeois*, Mémoire de Maîtrise, Toulouse-le-Mirail, 1985.
3. A. Calmettes, *Les habitats fortifiés du Lauragais du Xe au XVe siècle*, Mémoire de Maîtrise, Toulouse-le-Mirail, 1976. M. Dauzat, Les mottes castrales du Lauragais, in *Le Lauragais, Histoire et Archéologie*, Actes du LIVE congrès de la F.H.L.M.R., Montpellier, 1983, p. 73-87.
4. Parmi les mottes détruites ou fortement endommagées depuis plus d'un siècle citons : Frégouville (Gers) : J. M. Lassure, *Inventaire bibliographique...*, p. 35-42. Panassac I (Gers) : Ch. et J. M. Lassure, La motte féodale n°1 de Panassac, *Revue de Comminges*, 1980, p.191-211. La Truque de Aurelis (Lot) : A. Soutou, Le donjon emmotté de Castelnau-Montratier, *Archéologia*, n°78, 1975, p. 72-74. Lassales-Baverç (H.P.) : P. Laverdure, *Les fouilles du tumulus de Lassales*, Toulouse, 1942. Castans (H.G.) : L. Gary, Les fouilles du tumulus de Castans, *Revue de Comminges*, 1968, p. 64-71.
5. D.A.H. Toulouse, Rapports de fouille dactylographiés.
6. M. Dauzat, Une motte castrale du Razès : Couges, *Archéologie du Midi Médiéval*, I, 1983, p. 23-36. La motte du Mourrel à Molleville et la motte de Puyredon à Laurac, *Ibidem*, II, 1984, p. 27-45.
7. R. Mussot-Goulard, La motte castrale de Luzan : premiers résultats, *Château-Gaillard*, XII, 1984, p. 199-209.

Le bilan n'est pas négligeable. Il convient de souligner en premier lieu les caractères communs des mottes de Midi-Pyrénées :

— la plupart d'entre elles sont des reliefs naturels aménagés : 35 sur 55 en Albigeois ;

— les sites dominants sont les plus nombreux : les mottes s'accrochent aux rebords des plateaux et des terrasses, aux flancs des collines. Les sites de fond de vallée sont nettement minoritaires : 1/5 en Albigeois, 1/20 en Bas-Quercy.

Mais en l'état actuel des connaissances, c'est la diversité qui prévaut :

— dans la répartition géographique : les mottes sont presque absentes des marges nord et sud de la région, Haut-Quercy, Rouergue et Pyrénées⁸. Dans les zones couvertes par le phénomène, des vides inexplicables apparaissent, comme au sud d'Albi entre Tarn et Dadou. Enfin, les densités augmentent du nord au sud. En Bas-Quercy et Albigeois, les enquêtes décèlent une motte pour 30 ou 40 km². Dans le piémont pyrénéen, les mottes sont deux ou trois fois plus nombreuses⁹ : Hautes-Pyrénées : une motte pour 18 km² ; Sud du Gers : une motte pour 14 km² ; Plaine de Rivière : une motte pour 8 km².

— dans les formes et l'organisation : la forme tronconique domine en Bas-Quercy (83 %) et en Albigeois (62 %) alors que la forme quadrangulaire ou polygonale l'emporte dans le sud du Gers (86 %). Bas-Quercy et Albigeois se distinguent aussi du Gers par l'existence assez fréquente d'une basse cour : respectivement 45 %, 38 % et 9 %.

— dans les fonctions : les mottes du Razès et du Lauragais inventoriées et partiellement fouillées par M. Dauzat répondent aux trois fonctions essentielles, parfois associées, des mottes de la région : contrôle d'une route (Couges) ; contrôle d'une frontière (Puyredon) ; contrôle d'un terroir (Molleville, Le Mourrel).

— dans la fixation d'un habitat : sauf à Luzan (Gers), l'habitat seigneurial de la plate-forme sommitale est mal

connu. Il peut n'avoir laissé que des témoignages indirects : puits à Gandalou (Tarn-et-Garonne), silos à Couges (Aude). En Bas-Quercy et en Albigeois, peu de mottes ont attiré et retenu un habitat villageois (17 sur 55 en Albigeois) contrairement à celles du sud du Gers.

— dans la chronologie : les textes permettent de dater l'apparition des mottes des alentours de l'an Mil, 985 pour Lautrec (Tarn), 1002 pour Cintegabelle (Haute-Garonne), etc... La datation est difficile à confirmer par les fouilles en raison de la mauvaise connaissance de la céramique régionale. Dès le XII^e siècle, il y a des exemples d'abandon : Montaigut dans le Tarn¹⁰ et Masseube dans le Gers¹¹. En Haut-Languedoc, les violences de la Grande Guerre méridionale, puis de la Croisade entre les Albigeois, ont pu accélérer le mouvement, mais les sites sont encore occupés en plein XIV^e siècle (Couges).

Les Roques

La distinction entre motte naturelle et roque n'est pas toujours aisée. On définira toutefois les roques comme des petits sites rocheux escarpés, naturels ou partiellement retaillés, portant fortification. Seules les zones de roches dures, au relief accidenté, par ailleurs vides de mottes, offrent ce genre de sites.

Les roques du Quercy¹² et du Rouergue¹³ jalonnent les vallées profondes du Lot, de l'Aveyron, du Tarn et leurs vallées affluentes. Elles n'ont pas donné lieu à des inventaires ou à des fouilles spécifiques, mais on sait par les textes que, comme les mottes dont elles sont contemporaines, la plupart se trouvaient à la tête de petites seigneuries.

Les roques des Pyrénées centrales, verrous glaciaires ou proéminences rocheuses latérales, dominent vallées et bassins de montagne. Sur certaines d'entre elles se dressent encore des tours quadrangulaires de dimensions variables. À l'intérieur de ces tours peuvent être distingués plusieurs niveaux, certains voûtés. Les murs sont épais, les ouvertures rares et exigües. L'accès se fait parfois au premier étage. De petites basses cours les accompagnent¹⁴.

8. A quelques exceptions notables comme la motte de Garin (Haute-Garonne) dans la montée du col de Peyresourde, à environ 1200 m d'altitude.

9. M. P. Castaing, *L'occupation du sol en plaine de Rivière*, Mémoire de Maîtrise, Toulouse-le-Mirail, 1987. Le phénomène touche aussi le piémont des Pyrénées ariégeoises : Ch. Windler, *L'histoire de l'occupation du sol dans la région de Mirepoix (XI^e-XV^e siècles)*, Rapport préliminaire, *Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1985, p. 131-141.

10. *Archéologie du village déserté*, I, 1970, p. 33-34.

11. J. M. Lassure, *Les mottes féodales de Masseube (Gers)*, *B.S.A.G.*, 1979, p. 291-309.

12. J. Lartigaut, *Quelques mottes...*, p. 433 : *Le Quercy n'est guère un pays de mottes, mais bien plutôt de roques*.

13. J. Miquel, *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge*, T. I et II, Rodez, 1981, s'est moins intéressé au phénomène en lui-même que P. Bonnassie, *Les Descriptions de forteresses dans le Livre des miracles de Sainte Foy de Conques, Mélanges en l'honneur du Doyen Michel de Bouard*, 1982, p. 17-28. Près de Conques, le site de la Vinzelle (c. Grand-Vabre) est un bel exemple d'éperon barré et de roque artificiel. Pour le sud-Aveyron, voir A. Soutou, *La tour des Aiguillon, Revue du Rouergue*, n° 127, 1978, p. 235-238 et Notes d'Archéologie et d'Histoire, *Ibidem*, n° 133, 1980, p. 57-61 (La Roque Viran, Le Trépadou).

14. J. Gardelles, *Les châteaux du Moyen Âge dans la France du Sud-Ouest*, Paris, 1972.

Dans les Pyrénées garonnaises, ces tours ont été considérées comme des tours à signaux¹⁵. Cette interprétation résiste mal à l'examen : elles ne sont pas toujours en relation les unes avec les autres et les routes d'invasion qu'elles sont censées surveiller ne mènent parfois qu'à des culs-de-sacs (Val d'Oo, Val du Louron).

En fait, il s'agit de petits châteaux. Les plus petites et les plus archaïques de ces tours pourraient remonter au XII^e siècle et être contemporaines des violences seigneuriales de l'époque de saint Bertrand¹⁶. Quant aux plus vastes, qui sont aussi les mieux aménagées (porte au rez-de-chaussée, escalier, évier, latrines), il faut y voir des constructions tardives, comtales ou royales, et les ranger dans la catégorie des tours-salles.

Les Maisons-fortes

La connaissance des maisons-fortes de notre région est encore dans l'enfance. Elles n'ont bénéficié d'aucune enquête systématique¹⁷, ni à plus forte raison d'aucune réflexion d'ensemble : le terme de maison-forte est employé avec une grande imprécision.

En Quercy et en Rouergue, c'est le mot repaire qui semble le mieux désigner ce type d'habitat seigneurial plutôt tardif¹⁸. Mais il s'applique aussi bien à une simple tour¹⁹ qu'à des constructions d'importance et de plans variés : salle et tour (séparées ou accolées) salle flanquée d'échauguettes ou de tours, double salle en équerre, etc...

Même imprécision en Gascogne, où les auteurs hésitent entre deux expressions : petits châteaux et maisons-fortes²⁰. Faut-il ainsi ranger les "châteaux gascons"²¹, qui apparaissent à la fin du XIII^e siècle, dans la catégorie des maisons-fortes ? Non si l'on considère la hauteur de leurs tours²² ; oui si l'on s'en tient à la médiocrité de leur appareil défensif.

Les observations qui précèdent suggèrent une série de remarques :

— en l'état actuel des connaissances, on peut se demander si les édifices auxquels peut être donné le qualificatif de maison-forte ne sont pas des édifices exceptionnels que leur construction en pierre a préservés de la disparition. Mais qu'en est-il des maisons-fortes de l'Albigeois ou du Toulousain²³ où domine la brique ?

— de nombreuses enquêtes dans la documentation et sur le terrain sont donc nécessaires pour cerner l'extension géographique du phénomène, en décrire toutes les manifestations et en proposer une ou plusieurs définitions. — pour cela, il faudra s'inspirer de recherches menées ailleurs²⁴ et s'attacher à des critères autres qu'architecturaux : vocabulaire, éléments défensifs externes (tertre, fossé, clôture) site et situation par rapport à l'habitat villageois, contexte politique et social.

Les conclusions de ce rapide bilan sont provisoires.

Se dégage d'abord la certitude que Midi-Pyrénées appartient bien au monde des mottes. C'est dans ce domaine que nos connaissances ont le plus avancé ces dernières années. Mais les incertitudes ou les ignorances demeurent grandes, qui touchent d'abord à l'habitat seigneurial proprement dit, en particulier dans les basses cours des mottes et des roques. Reste aussi à résoudre le problème de la maison-forte dans toutes ses composantes.

Une impression domine toutefois, celle d'un manque d'unité. A quelque époque que ce soit, la Gascogne est un pays original, le Haut-Quercy et le Rouergue font bande à part, de même que les Pyrénées. Ajoutons-y l'Albigeois, les pays de la Garonne et de l'Ariège moins bien connus, mais dont on soupçonne qu'ils ont aussi leur personnalité en la matière.

Grande est donc la diversité, laquelle ne fait que traduire celle d'une région traditionnellement écartelée, sur les plans géographique et historique, entre ses horizons atlantique et méditerranéen et ouverte à leurs influences.

15. M. Gouron, Les tours à signaux ou tours de guet dans le Haut Comté de Comminges, *Revue de Comminges*, 1906-1908, et *Bulletin de la Société Ramond*, 1910-1911.

16. *Livre des Miracles de saint Bertrand*, traduction de J. Lestrade, *Revue Historique de Toulouse*, XXVIII, 1941, p. 199-215.

17. Les enquêtes des Services de l'Inventaire Régional de Midi-Pyrénées, en particulier sur le Tam-et-Garonne, ont débouché sur une première approche de la question : B. Loncan et A. Noé-Dufour, *Salles et châteaux en Lomagne, Catalogue d'exposition*, château de Gramont, juillet-septembre 1981.

18. J. Lartigaut, Les lieux fortifiés dans la partie occidentale du Quercy au XV^e siècle, *Annales du Midi*, 1967, p. 5-18. *Les campagnes du Quercy après la Guerre de Cent Ans (vers 1440, vers 1550)*, Toulouse, 1978, p. 451-455. Miquel, *ouv. cité*, p. 75-91.

19. Ainsi Manhac (Lot). J. Lartigaut, Goujounac, *B.S.E.L.*, 1983, p. 211-21.

20. J. Gardelles, *ouv. cité*, p. 72.

21. Ph. Lauzun, *Les châteaux gascons*, Auch, 1897. J. Gardelles, Les châteaux gascons du Condomois et du Lectourois, *Annales du Midi*, 1966, p. 423-432.

22. Les murs de la salle de Sainte-Mère (Gers) s'élèvent à 15 m et ses tours atteignent respectivement 20 et 27 m.

23. Photographie aérienne d'un site de maison-forte en Lauragais par M. Passelac et J. P. Cazes, *Dossiers Histoire et Archéologie*, n°120, oct. 1987, p. 15.

24. Par exemple en Bourgogne : J. M. Pesez et F. Piponnier, Les maisons-fortes bourguignonnes, *Château-Gaillard*, V, 1972, p. 143-164. *La Maison-forte au Moyen Age*, Pont-à-Mousson 1984, Paris 1986.